

voulait bien lui écrire quelques mots sur les propositions suivantes :

« 1° La présence réelle objective de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie doit être vénérée et adorée et, par conséquent, notre coutume de chanter *Adoremus in aeternum Sanctissimum Sacramentum*, avant et après chaque office choral, doit être permise comme expression de notre Foi. — 2° La Réserve du Saint-Sacrement sous une seule espèce au maître-autel, dans le but de communier les malades (cela arrive souvent) et d'autres personnes, lorsque cela est nécessaire, en dehors de la Messe. L'enseignement touchant la Présence de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement ne doit aucunement être supprimé ni regardé comme matière à excuses. — 3° L'invocation de la Bienheureuse Vierge et des Saints, telle que contenue dans ces dévotions si expressives du *Je vous salue, Marie*, du Rosaire, des Litanies de la Bienheureuse Vierge Marie, des Litanies des Saints et des Antienne de la Bienheureuse Vierge, comme on les trouve à la fin de Complies du bréviaire bénédictin et des autres bréviaires. — 4° Avec quelles restrictions la récitation du bréviaire bénédictin sera-t-elle permise dans notre Communauté? — 5° Prières et Messes spéciales pour le repos de l'âme des Défunts, avec usage des collectes particulières contenant les noms des défunts. — 6° Possibilité de sanctionner le Service de la Communion en Latin, avec le Canon de la Messe, le Propre et le Commun des Saints, qui ne devront servir que dans la chapelle de notre Ordre. »

Quatre jours après l'envoi de cet ultimatum doctrinal de l'« abbaye » de Caldey, l'évêque d'Oxford écrivait au Rév. Carlyle pour lui dire qu'il n'entendait aucunement discuter avec lui la question de la présence réelle, qu'il ne sanctionnerait jamais l'usage de la liturgie latine et que, pour les autres questions, elles devraient être traitées « avec une très soigneuse discrimination. »

Le 19 février, le Rév. Aelred Carlyle, s'abandonnant à la logique de la vérité, rompait avec l'évêque d'Oxford et avec toute l'Église anglicane, ainsi que vingt-six de ses compagnons, cinq seulement des « moines » de Caldey refusant d'entrer dans la vraie Église. La rupture des vingt-sept disciples de Caldey prit la forme d'un manifeste portant la signature de chacun des convertis, et proclamant l'impossibilité où ils se trouvaient d'ac-